

LA LETTRE DE CARLES S

n° 76

janvier, février, mars 2015

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"

Avenue de Rheinbach,

Chemin de Carles

30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Siège social :

27, rue des Infirmières - 84000

AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53

Télécopie : 04.90.15.01.37

CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : info@masdecarles.org

Site internet : www.masdecarles.org

EDITORIAL

Un éditorial de bric et de broc ! Pas spécialement par paresse d'écrire. Mais pour cesser de laisser croire que la pauvreté, qu'habiter Carles ou d'autres lieux ressemblant (mieux ou non) est une affaire qui va de soi pour ceux qui y résident...

permettant aux uns et aux autres de manifester compassion, solidarité ou haine et rejet.

La pauvreté n'est pas une rigolade. Et notre monde continue de regarder ailleurs !

Quelques extraits de journaux, juste pour le dire. Et nous signifier que par-delà notre aide et nos actions, il y a un véritable combat à mener autour de nous, pour que ces choses de la pauvreté ne se réduisent pas à quelques chiffres ou statistiques inodores. Par delà nos résignations et nos petits compromis, nos méfiances par rapport aux contre-modèles que certains d'entre les plus pauvres sont capables d'inventer (et de vivre), nos dénonciations de leurs excès (qui ne sont pas pire que les nôtres), nous redire que la vie mérite mieux. Bien mieux que cela. Si pour nous vivre est une évidence, voire un dû, il n'en est pas de même pour tous : ni pour ce qui est de vivre, ni même pour les conditions de vivre.

« Nous sommes engagés dans une totale folie. L'être humain détruit l'être humain, pollue en permanence, gaspille les ressources à grande vitesse. Nous sommes des créateurs de souffrance... (Or vivre) c'est coopérer avec la puissance de la vie... c'est habiter la terre pour ne pas la détruire. Nous avons besoin de la beauté pour nous égayer, jubiler devant la vie pour tous ces miracles qu'elle nous offre... »¹

Les dividendes des actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 30% en 2014. Rien à voir avec l'augmentation des salaires ordinaires !

« Nous sommes un petit pays. Nos pouvoirs sont limités. Notre voix n'est pas forte. Nous n'avons pas beaucoup d'alliés dans notre lutte. Mais la justesse de notre cause, notre aspiration à la dignité... le soutien de nos amis qui comprennent ce qui se passe vraiment nous donnent la force de continuer d'avancer et de continuer d'espérer. » (Alkinoos Ioannidis)²

En protestation contre le renforcement du blocus exercé conjointement par Israël et l'Égypte, des douzaines d'étudiants, bloqués dans Gaza et dans l'impossibilité de rejoindre leurs universités à l'étranger, ont jeté des diplômes symboliques dans la Méditerranée cette semaine (Sabeel – 12.02.2015)

Sans bruit, le chômage fait son ravage, loin de l'attention de la grande majorité d'entre nous. L'Inserm, (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) vient de révéler que 200

personnes se suicident chaque année pour cette raison (depuis 2008)³

L'observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion Sociale le dit : 1424 € par mois est le budget permettant à une personne seule de vivre décemment en logement social dans une ville moyenne. Il grimpe à 3.284 € pour un couple avec deux enfants⁴. Aujourd'hui le RSA « s'élève » à 513 €.

A Montargis (dans le Loiret) le député-maire UMP Jean-Pierre Door finit par empêcher la distribution de roses dans la rue par les membres de la communauté musulmane en infligeant une amende aux musulmans qui offraient des fleurs aux passants. (Le JAS, journal de l'action sociale (195), 15 mars 2015, p. 7)

Violence et misère ont poussé 218.000 migrants à traverser la Méditerranée en 2014. Près de 3.500 sont morts noyés. Des chiffres en constante augmentation depuis les années 2000. Et des moyens réduits de moitié pour leur venir en aide depuis que l'Europe a pris les choses en main.⁵

« Détruisez ce Temple... », disait un certain Jésus en son temps. Celui de l'argent et de l'indifférence, aujourd'hui. Rude tâche.

Olivier Pety

Président de l'association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

Au 31 mars, 57 personnes différentes ont été accueillies au mas.

32 dans le « lieu à vivre » (2.787 journées), 9 pour l'accueil immédiat (253 nuits).

12 embauchés sur le chantier d'insertion (2.800 heures) et 4 en action Collective d'Insertion (800 heures)

28 personnes relevaient du RSA, 10 de l'allocation adulte handicapée et 9 touchaient une pension.

5.456 repas ont été servis (4.514 pour la même période en 2014).

... et de vos dons

Ce premier trimestre 2015, vos dons ont représenté 20,2 % (37.867.78 €) des recettes de la maison.

³ Le JAS, février 2015, p. 8.

⁴ Libération, 7-8 mars 2015.

⁵ Source Internet : le Monde, l'Express, etc.

¹ Pierre Rabhi, *La Provence*, 5.02.2015.

² Libération, 10 février 2015.

Si l'on ajoute les revenus maison (5,7%) et la part des résidents (8,4%), cela représente au total **34,3%** des produits financiers de l'association (64.442,92 €).

Merci à tou(te)s, en ces temps difficiles, de nous maintenir votre confiance.

DITS

Inégalités. Selon les chiffres délivrés hier par Oxfam, le patrimoine cumulé des 1% les plus riches du monde dépassera en 2016 celui des 99% restants. « *La part du patrimoine mondial détenu par les 1% les plus riches était passé de 44% en 2009 à 48% en 2014 et dépasserait les 50% en 2016... Le reste du cinquième (20%) de la population possède 46% du patrimoine mondial alors que 80% de la population mondiale ne se partage que les 5,5% restant...* » « *L'ampleur des inégalités mondiales est tout simplement vertigineuse* », a déclaré Winnie Byanyima, directrice générale d'Oxfam. « *et le fossé se creuse rapidement.* » (La Provence, 20.01.2014). Et Manon Aubry, du département plaidoyer, campagne et mobilisation » d'Oxfam, ajoute que « *les 80 individus les plus riches possèdent autant que 3,5 milliards de personnes dans le monde. C'est tout simplement intolérable.* » En relevant que « *la première cause de l'inégalité, c'est l'évitement de l'impôt* », elle peut signaler que « *les inégalités ne sont pas une fatalité. Elles sont le fruit de choix politiques. Nous attendons maintenant que les dirigeants du monde joignent le geste à la parole et s'attaquent aux intérêts particuliers qui font obstacles à un monde plus juste et plus prospère.* » (La Croix, 20.01.2015)

Inégalités (bis). « *La liberté de la presse est aussi un pouvoir. Or, en démocratie, aucun pouvoir sans borne ne saurait être légitime... On devrait toujours s'interroger, quand on défend la liberté de la presse, sur le rapport de pouvoir entre celui qui l'exerce et celui qui la subit.* » (Tzvetan Todorov)

« *Face à une situation de menaces, il n'y a presque jamais de vraie solidarité, plutôt le soupçon que celui qui en est l'objet ait trouvé là un bon moyen de faire parler de lui... L'Europe actuelle oublie de défendre la liberté d'expression... jusqu'au jour où certains l'ont enterrée sous une montagne de projectiles... Abattre des artistes, des intellectuels, des blogueurs, c'est abattre la pensée. Cela permet d'intimider tout le monde... de montrer que la réflexion et la diffusion des idées peuvent être punies.* » (Roberto Saviano)
« *On manifeste contre une très bienveillante caricature du Prophète alors que personne n'est encore descendu dans la rue pour dénoncer la réduction des Yazidis en esclavage ou les mille coups de fouet infligés au blogueur saoudien qui invitait à un aggiornamento de l'Islam.* » (Bernard Guetta).

LA VIE AU MAS

24 janvier : rencontre avec **Philippe Demeestère**, l'intervenant-animateur de notre dernière Rencontre Joseph Persat sur « La vie, c'est quoi ? Accroché, décroché, raccroché... » Ensemble avec Michel Couralet et quelques autres, nous avons préparé le compte-rendu de cette journée... et évoqué la possibilité de poursuivre autrement une collaboration fructueuse.

5 mars : **50 Italiens** au Mas de Carles. 50 Italiens de la Coldiretti (syndicat Coltivatori Diretti) de la Région Vénétie qui cherchent à transformer leurs terres pour vivre et accueillir. Ils sont arrivés de Vénétie : des provinces de Padoue, Rovigo, Vérone. Avec pour objectif de se connaître mieux, se former ensemble et mettre en réseau leurs expériences. Il s'agit d'apporter un plus à un territoire qui se métamorphose au pas du quotidien ! Bien qu'ancrés dans la tradition, ces jeunes (et moins jeunes) savent que le monde change et qu'il y a nécessité de s'adapter. Ils cherchent comment on peut se préoccuper du vivre ensemble, ailleurs, dans le Vaucluse... Comment à Carles on peut parler et pratiquer l'Agriculture sociale. Patrick et Caroline avec les résidents, salariés et bénévoles de Carles ont organisé l'accueil. Pas simple, l'affaire ! De quinze visiteurs programmés, ils arrivent à cinquante... Intelligence et énergie multipliées, (le pain aussi) malgré le travail et les tâches ce fut un accueil réussi avec un vrai partage. A quand un voyage en Vénétie pour Carles ? (J.Pacini)

6 mars : réunion de « **l'Union Interrégionale des Lieux à vivre** » au mas de Carles. Berdine, la Celle, la Ferme Claris, le GAF, le Mas de Carles, AC3, Médiation, Alice, Michel Bérard et Serge Davin. Ne manquaient que Vogue la Galère et les Moreuils.

Au cours du traditionnel tour de table, plusieurs questions sont portées de concert par les participants :

- celle du classement ERP de nos lieux : ces normes de sécurité sont trop élevées et onéreuses pour nos petites bourses ; d'autant que nous n'y sommes pas soumis en raison du temps que les personnes passent chez nous (généralement plus de trois semaines) ;

- celle des règles imposées par les SIAO qui compliquent l'accueil dans nos lieux (le choix des personnes nous échappe ; refus de certain(e)s de jouer le jeu des lieux ; sans compter ceux qui « tapent l'incruste » sans profit pour la communauté) ;

- celle concernant la couverture assurantielle des résidents qui participent aux travaux dans nos maisons.

Une visite à Paris auprès d'Alexandra Ménil booste l'habilitation de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre, concernant l'article 17 de la loi sur le RSA (la participation aux activités y est reconnue comme non soumise au droit du travail).

Suit une réflexion sur la loi ANI, qui oblige les employeurs à offrir la moitié d'une mutuelle collective à leurs salariés. La réflexion qui suit proteste qu'il s'agit là d'une loi faite pour ceux qui travaillent régulièrement ; elle est injuste parce qu'elle s'interrompt avec le chômage : « Quand t'es au chômage, tout te retombe dessus ! » Mais on constate que c'est peut-être aussi l'opportunité de réfléchir à des assurances territoriales de groupes.

Notre groupe renvoie à une réflexion approfondie et à proposition de décision au prochain CA de VCM.

11 mars : rencontre des **bénévoles** du mas. Après avoir évoqué le souvenir attristé de Maryse et de Brigitte (disparues depuis notre dernière rencontre), de Catherine Pouban, l'épouse d'Yves (dont nous apprenons ce jour le décès) le groupe a abordé l'évocation de l'**abécédaire**.

C'est un document en cours d'élaboration, pour lequel la participation de tous est fortement souhaitée. Il s'agit de repérer des mots courants, des mots qui nous viennent à l'esprit en pensant à ce qui se vit au mas. Repérer et proposer une « définition » qui corresponde à ce que ce mot signifie, peut signifier, devrait signifier à Carles.

Concrètement, la dernière version de l'abécédaire est distribuée à chacun, on précise que la centralisation est assurée par Olivier qui reçoit les contributions de chacun et met en forme si besoin.

Il ne s'agit pas d'un forum où chacun exprimerait ses appréciations sur tel mot, telle définition. Il s'agit de participer à l'élaboration d'un recueil de données capables d'alimenter notre compréhension du sens de notre participation à la vie de la maison, la spécificité du lieu, le mode de vie proposé. Un exemple souvent donné : à Carles, on ne dit pas « réfectoire » ou « cantine » mais « salle à manger », ça veut dire quoi ?

Salariés, résidents, bénévoles et administrateurs sont invités à entrer activement dans ce travail : un mail est vite envoyé, un mot vite écrit...

Nous ferons régulièrement le point sur l'avancée des travaux en vue d'une première « publication » à l'occasion de la rencontre commune prévue courant octobre 2015. Les tirages intermédiaires permettront de proposer réécritures, reformulations.

La prochaine rencontre des bénévoles est prévue le jeudi 21 mai, à 17h30.

13 mars : dans le cadre du **CCFD** et de l'accueil des partenaires, visite de Belinha Costa, brésilienne, membre du CEDAC (Centre d'Action Communautaire). Cette association mène des actions de formation sur la souveraineté et la sécurité alimentaire et la nutrition durable, mettant l'accent sur le droit humain à une bonne et saine alimentation. En 2014, le CEDAC a formé avec quelques militants travaillant sur la sécurité alimentaire au sein de différentes organisations de la société civile, un groupe appelé « Collectif de sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Etat de Rio de Janeiro pour développer des activités de formation au sein de l'Etat. »
Coordonnatrice de régulation médicale du Secrétariat d'Etat de Rio de Janeiro, Belinha est membre du CEDAC depuis plus de 15 ans. A ce titre, elle participe à l'équipe de formation (et d'information) sur la souveraineté et la sécurité alimentaire et la nutrition durable.
Conseillers municipaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle (représentants de la société civile indiqués pour suivre et surveiller les politiques publiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle), groupes de l'agriculture familiale et de l'économie solidaire, et toute personne de la société en général (pour une information sur la nourriture bonne et saine, contre les pesticides, pour une consommation plus consciente, etc.)
C'est ainsi que le CCFD-Terre Solidaire appuie le Programme Mercosur Social et Solidaire (PMSS) et un programme de souveraineté, de sécurité alimentaire et de nutrition durable.

27 mars : réunion du conseil d'administration du **Fonds de dotation Joseph Persat**. Ce conseil est actuellement constitué six membres : Patrick Chevrant-Breton, Frédéric Eymard, Hubert Legeay, Olivier Pety, Bernard Renoux, Jacques Vivent ; auxquels s'adjoint régulièrement Joël Aymard, expert comptable et membre du Conseil d'administration de Mas de Carles. Cette rencontre permet de faire le point sur l'habilitation générale en cours permettant au « Fonds » de recevoir tous les dons et legs de manière défiscalisée (et en particulier l'actif de l'association Saint Joseph). A cette occasion, un « flyer » (en français, on dit aussi « petit prospectus ») sera créé pour promouvoir cette possibilité de donation (dont le but est de soutenir les actions menées par le mas) en direction des chambres notariales et d'autres mécènes. On peut déjà le faire savoir dans nos entourages

De la ligne à la lumière : transmettre.
« *Se souvenir, oui se souvenir de tout ce qui nous a permis de grandir...* » C'est ainsi que le frère André Raymond présenta l'idée de rendre hommage à **Marcel Roy**... « *Il a su transmettre l'authenticité de sa recherche en marchant sur un chemin où la beauté est reçue comme espérance, comme sève nécessaire pour grandir...* »

Oui, il s'agit bien de transmission. Homme, prêtre et artiste, Marcel Roy fut l'un de ces humbles transmetteurs : que ce soit le citoyen qui prend fait et cause pour un monde ouvrier en mutation, que ce soit le militant de la liberté, durant l'occupation allemande, qui met ses talents de dessinateur au service de la résistance, que ce soit le prêtre qui porte dans la Parole le frémissement de la créativité du geste humain, ou encore l'artisan-créateur qui fait de la beauté le fer de lance de sa quête de lumière, il était homme de son temps, parole en action qui, en bout de course, transmettait le relai dans le mouvement... Tracer des passages, établir des ponts, relier, et surtout s'interroger : comment construire ensemble cette part de création du monde qui revient à l'homme ?

Au Mas de Carles, une équipe s'est constituée, guidée par l'esprit de Frère André, pour rassembler les éléments nécessaires et proposer un livre témoignage, qui retrace ce chemin parcouru par Marcel Roy - de la ligne vers la lumière -. Et pour ce faire, nous faisons appel à celles et ceux qui pourraient apporter des éléments d'information (écrits, visuels, oraux...) pour nous aider à réaliser ce projet.
Contact J. Pacini, 65 avenue du Général de Gaulle 84510 Caumont sur Durance. joseph.pacini@orange.fr

De la part d'**Angeline**, ce petit conte moderne de nos solitudes :

« En ce moment, j'essaie de me faire des amis en dehors de Facebook tout en appliquant les mêmes principes. Alors tous les jours, je descends dans la rue et j'explique aux passants ce que j'ai mangé, comment je me sens, ce que j'ai fait la veille, ce que je suis en train de faire, ce que je vais faire ensuite, je leur donne des photos de ma femme, de ma fille, du chien, de moi en train de faire le jardin, à la piscine... J'écoute aussi les conversations des gens et je leur dis « j'aime ! ». Et ça marche : j'ai déjà trois personnes qui me suivent : deux policiers et un psychiatre. »

« *Dételle-moi mort éclairante. A présent je sais vivre.* » (R. Char). Malgré cela, ce trimestre aura été recouvert par la tristesse du départ de quelques ami(e)s, proches de Carles : Michèle Bouvet, Maryse Brouillard, Brigitte Extier, Suzanne Moine, Catherine Poublan, Annie Boule, Michel Ranc.

A tous leurs proches, une pensée et un salut fraternel.

POUR MEDITER

La Charte du Manden

1 - Les chasseurs déclarent : toute vie (humaine) est une vie. Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie, mais une vie n'est pas plus "ancienne", plus respectable qu'une autre vie, de même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.

2 - Les chasseurs déclarent : toute vie étant une vie, tout tort causé à une vie exige réparation. Par conséquent, que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin, que nul ne cause du tort à son prochain, que nul ne martyrise son semblable.

3. Les chasseurs déclarent : que chacun veille sur son prochain, que chacun vénère ses géniteurs, que chacun éduque comme il se doit ses enfants, que chacun "entretienne", pourvoie aux besoins des membres de sa famille.

4. Les chasseurs déclarent : que chacun veille sur le pays de ses pères. Par pays ou patrie, faso, il faut entendre aussi et surtout les hommes ; car "tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface deviendrait aussitôt nostalgique."

5. Les chasseurs déclarent : la faim n'est pas une bonne chose, l'esclavage n'est pas non plus une bonne chose ; il n'y a pas pire calamité que ces choses-là, dans ce bas monde. Tant que nous détiendrons le carquois et l'arc, la faim ne tuera plus personne au Manden, si d'aventure la famine venait à sévir. La guerre ne détruira plus jamais de village pour y prélever des esclaves. C'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable pour aller le vendre ; personne ne sera non plus battu, à fortiori mis à mort, parce qu'il est fils d'esclave.

6. Les chasseurs déclarent : l'essence de l'esclavage est éteinte ce jour, "d'un mur à l'autre", d'une frontière à l'autre du Manden ; la razzia est bannie à compter de ce jour au Manden ; les tourments nés de ces horreurs sont finis à partir de ce jour au Manden. Quelle épreuve que le tourment ! Surtout lorsque l'opprimé ne dispose d'aucun recours. L'esclave ne jouit d'aucune considération, nulle part dans le monde.

7. Les gens d'autrefois nous disent : "L'homme en tant qu'individu fait d'os et de chair, de moelle et de nerfs, de peau recouverte de poils et de cheveux, se nourrit d'aliments et de boissons. Mais son "âme", son esprit vit de trois choses : voir qui il a envie de voir, dire ce qu'il a envie de dire et faire ce qu'il a envie de faire. Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme humaine, elle en souffrirait et s'étiolerait sûrement." En conséquence, les chasseurs déclarent : chacun dispose désormais de sa personne, chacun est libre de ses actes, chacun dispose désormais des fruits de son travail.

Tel est le serment du Manden à l'adresse des oreilles du monde tout entier.

Youssef Tata Cissé

D'après un texte de 1215, une réécriture proposée par Youssouf Tata Cissé dans "Soundjata, la Gloire du Mali", éd. Karthala, ARSAN, 1991.

Date :

Signature :

UNE RECETTE UN LIVRE

PAIN d'AUBERGINE (pour 6 personnes)

Ingrédients : 1kg200 d'aubergines - 3 oignons - 6 œufs - 100gr de mie de pain rassis - 2 dl de lait - 2 dl de crème fraîche - 7 cuillers à soupe d'huile d'olive - 1 bouquet de persil plat - 2 brins de basilic - Sel, poivre.

Matériel : un grand moule à cake

Exécution : Mettre la mie de pain à tremper dans le lait. Peler et émincer les oignons. Couper les aubergines en minces rondelles. Dans une sauteuse, faire chauffer 7 cuillers d'huile ; y faire cuire aubergines et oignons pendant 20 minutes à feu doux, sans laisser trop colorer, en remuant. Laisser refroidir.

Faire chauffer le four (thermostat 7, 210°). Dans une terrine, battre les œufs en omelette avec le sel et le poivre. Ajouter le persil haché, les feuilles émietées d'un brin de basilic. Incorporer la mie de pain essorée, le mélange aubergines / oignons et la crème. Laisser reposer 10 minutes.

Chemiser le moule avec une feuille de papier sulfurisé beurré sur les deux faces. Y Verser la préparation ; la tasser. Poser le moule dans la lèchefrite remplie à moitié d'eau bouillante. Laisser cuire 40 minutes.

Laisser refroidir dans le four éteint, porte ouverte ; puis, démouler et mettre au réfrigérateur.

Dans la série des témoins et des acteurs de la lutte contre les exclusions (sans-logement, sans-papiers, etc.) Jean-Claude Amara est une de ces figures de terrain, discrètes et efficaces, tout entières tournées vers la construction d'un meilleur pour les moins chanceux de notre société. Co-fondateur de l'association *Droits devant* (qui donne son titre à ce livre) dont Albert Jacquard précise la philosophie : « Avancer « droit devant » c'est l'attitude qui caractérise la personne ayant défini un objectif et faisant le nécessaire pour l'atteindre sans détour. » Peut-être, au fil de cette lecture, trouverons-nous à nourrir notre part d'engagement.

Jean-Claude Amara, *Droits devant*, Jean-Claude Gawsewitch éditeur, 2011, 18,50€.

AGENDA 2015

4 mai : Conseil d'administration du mas.

22 mai : rencontre proposée par Imagine84 sur l'accès à l'alimentation (avec la présence de Mme Marianne Storogenko).

28 mai : rencontre des Lieux à Vivre dans les locaux de l'association « La Gerbe », à Lézan (dans le Gard).

1 juin : Conseil d'administration du mas.

6 juin : rencontre du groupe de préparation des Rencontres Joseph Persat 2016.

12 juin : fête à la ferme Bezert, à partir de 18h.

29 juin : Conseil d'administration de mas.

20 septembre : Portes Ouvertes au Mas. XXème anniversaire de la création de VCM

N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles est sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas à vivre.

Chaque samedi, des bénévoles vous accueillent à « **l'espace des Embrumes** » : renseignements, vente, découverte des dernières publications du mas, etc.

Vous pouvez aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement**

automatique. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous tente, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever.** Le vice-président fera le reste avec l'aide de la secrétaire ! Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

Rappel : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 526 €. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

Des livres...

Histoire
Olivier Pety, *La mésange et l'amandier* : Joseph Persat, au service des exclus, Ed. Cardère, 2013, 15 €.

Les Cahiers du mas de Carles
n°1 : Joseph Persat, *prêtre : célébration des obsèques*, Ed. Scriba, 1995, 12€.

n°2 « Gris Bleu », Cécile Rogeat et Olivier Pety, 1998, Ed. Scriba, 12 €.

n° 3 : « *Association Mas de Carles : étapes...* », 2006-2009, Ed. Cardère, 6 €.

n° 4 : actes 1^{ère} Rencontre Joseph Persat : « *L'exclusion a changé de visage...* », L'Ephémère, 2006, 5 €.

n° 5 : actes des 2^{ème} Rencontre Joseph Persat : « *Places et rôles respectifs des institutions et des associations* », L'Ephémère, 2006, 5 €.

n° 6 : actes des 4^{ème} Rencontres Joseph Persat : « *Exclusion sociale et spiritualité : question d'humanité ?* », (avec la participation d'Olivier Le Gendre), 2009, L'Ephémère, 10€.

n° 7 : actes des 5^{ème} Rencontres Joseph Persat : « *Quand l'autre devient étranger* ». (avec la participation de Guy Aurenche), 2011, L'Ephémère, 10 €.

Autres publications, (B. Lorenzato – O. Pety),
* *Le pauvre, huitième sacrement*, t.1 et t.2, (Médiaspaul, 2008,2009) - 19€ et 20,50€.

* *Promenade au jardin des Pères de l'Eglise*, Ed. Médiaspaul, 2012, 22€.

* *Promenade au jardin des Mères de l'Eglise*, Ed. Médiaspaul, 2014, 14€.

* *Aux sources de l'Eglise de Provence*, ASCP, 2014, 22€.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, **le prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (**joindre un R.I.B., svp**).

NOM : _____

Prénom : _____

Code Postal : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

Versé la somme de : _____

tous les _____ du mois

à compter du : _____

Nom et adresse postale du compte à débiter

Nom : _____

Adresse : _____

N° de Compte : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Assemblée générale

D'abord...

D'abord nous avons pris un temps pour nous souvenir. Voilà vingt ans que Joseph est mort. Et nous avons voulu prendre un temps de mémoire. Après l'eucharistie et le repas tiré des sacs, deux grosses heures passées à nous remémorer quelques « faits d'arme » et quelques paroles fondatrices de celui qui « inventa » le mas de Carles et l'association comme lieux d'accueil des plus en difficulté de notre société. Josette, Alice et quelques autres ont pris la parole. Annette aussi : « *Je n'ai pas connu le père Persat. Et je vois bien que vous l'avez tous rencontré. Et moi non. Et je vois tout ce qu'il a fait. Tout ce qui se fait encore à Carles. J'aimerais mieux le connaître, avoir des photos.* » Et Cécile : « *Et face à une avalanche de conseils, de références incontournables, je voyais simplement Annette, qui n'avait pas rencontré Joseph de son vivant, pas vu, pas entendu. Et qui simplement, le regrettait. Mais portait vaillamment son héritage, comme elle « porte » le panier de septembre !* » (Extrait de la dernière rencontre des bénévoles)

Dans la tête de quelques-uns trottait la question de l'actualité de cette mémoire, de ce que nous serions capables d'en faire demain, encore !

« *Porteront rameaux ceux dont l'endurance sait user la nuit nouvelle qui précède et suit l'éclair. Leur parole reçoit existence du fruit intermittent qui la propage en se dilacérant...* » (R. Char)

Vers 17h, la tenue de l'assemblée générale de l'association sera une forme de première réponse à cette question.

Assemblée générale de l'association « Mas de Carles » 22 mars 2015 – 17h

Présents : 56. Pouvoirs : 118. Nombre d'adhérents : 235. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer et voter valablement.

Pour commencer

Comme chaque année, à l'invitation de Joseph qui demandait que l'on prenne « *soin de lire mon testament dans chaque assemblée générale* »⁶, nous prenons le temps de réentendre ce testament spirituel de notre

fondateur. Parce que ce texte est le fondement des statuts de l'association et le pilier de notre présence au mas.

"Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangiles de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégageait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs.

Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 Janvier 1981

Père Joseph PERSAT, Fondateur du Mas de Carles.

Repères

Jacques, le directeur de l'association, propose quelques points de repères, en préambule :

Quelques chiffres qui rappellent, hélas, l'actualité du projet de Joseph : 3.6 million de personnes mal logées, 250 000 personnes sans-abri ou en hébergement, 75 % des demandes faites au 115 restent sans réponse, 400 bidonvilles recensés en France.

Autant de chiffres à mettre en rapport avec le contexte institutionnel : le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ; la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR). Des dispositifs d'Etat pour tenter de résorber le développement de la pauvreté et du mal logement en France.

Cependant les dernières évaluations (faites par l'IGAS) de ces politiques montrent que les mesures prises ne suffisent pas à inverser l'évolution de la précarité :

- les réalisations de logements sociaux et très sociaux sont largement en dessous des objectifs fixés ;

- la difficulté de mettre en place une politique d'encadrement des loyers ;

- l'augmentation importante du nombre de personnes et de familles logées dans des conditions d'insalubrité...

Devant les difficultés qui persistent nos décideurs paraissent s'ouvrir à des solutions originales en posant de nouveaux principes d'action :

- « le logement d'abord », qui pose la possibilité pour les personnes en situation d'exclusion sociale, d'habiter un lieu comme préalable à tout parcours d'insertion et non comme la finalité de ce parcours. Pouvoir s'installer dans son propre logement sans limitation de durée.

- pour lutter contre l'habitat indigne, la nécessité de pouvoir proposer différentes formes d'habitat pérenne.

- un nouveau modèle d'accompagnement social qui considère les personnes, non pas par leur incapacité mais au contraire par leurs compétences, leur utilité sociale et par l'estime de soi qu'il faut retrouver.

Nous mesurerons en septembre si nos projets lieux à vivre retiennent l'attention du CNLE et finissent par trouver un écho dans les politiques publiques

Trois moments

Ces propositions ont amené l'association à réhabiliter l'habitat de la maison. Nous avons **inauguré** le vieux mas réhabilité le 4 décembre en présence de Monsieur Jean Marc Roubaud, maire de Villeneuve lez Avignon et Président du Grand Avignon, de Monsieur Guy David, maire de Pujaut, et des services du Grand Avignon concerné par ces travaux. Début novembre, les travaux de réhabilitation commençaient pour la Maison Rouge et la maison de Pujaut. Fin de chantier prévue à l'automne 2015.

* Au cours de trois réunions au sanctuaire Notre Dame à Rochefort du Gard, nous avons pris le temps d'**évaluer** (à l'interne dans un premier temps) le projet de l'association. C'est une commande de l'Etat concernant toutes les associations qu'il finance. Accompagnés par un consultant du cabinet FL Conseil, l'équipe de salariés, Olivier, Roseline et Joël ont participé à ce travail de mise à plat pour mesurer notre projet d'accueil et sa mise en œuvre. Moment d'échange sur la spécificité du projet d'accueil et l'originalité de nos pratiques.

* Comme tous les deux ans, cette année a été celle d'une **Rencontre Joseph Persat**. Le 18 octobre, une soixantaine de personnes sont venues au rendez-vous du Lycée Saint-Joseph, à Avignon, pour

⁶ Joseph Persat, *Mon testament*, 6 décembre 1992.

échanger sur le thème, « *C'est quoi la vie ? Accroché, décroché, raccroché ?* ». Philippe Demeestère, notre conférencier jésuite, a guidé notre réflexion, avec humour, avec amour et un peu de malice. Beaucoup de plaisir, aussi, à nous retrouver et à échanger en atelier... Dans quelques temps, les « actes » de cette journée nous en diront plus.

Accueil et hébergement

65 personnes différentes, ont été accueillies au Mas de Carles : 53 hommes, 10 femmes, 1 couple. L'accueil se réalise sur des périodes plus ou moins longues, avec différents statuts.

32 personnes différentes ont été hébergées dans le lieu à vivre : 28 hommes, 2 femmes, 1 couple. **9 personnes** ont été hébergées dans le cadre de l'urgence. Cela a représenté :

- **9 263** journées d'hébergement ;
- **295** nuitées en hébergement immédiat ;
- une moyenne de **30 personnes** hébergées par jour ;
- la moyenne d'âge des personnes hébergées est de 49 ans ;
- **18 282** repas servis au cours de l'année (chiffre stable malgré la diminution du nombre des personnes accueillies).

Le séjour moyen dans le lieu à vivre est de **316 jours**. **27** résidents ont séjourné au Mas de Carles l'année complète dans le cadre du lieu à vivre (chiffre identique aux autres années).

Taux d'occupation des places disponibles : 84,59 % (10.950 journées théoriques / 9.263 journées réalisées).

On peut être hébergé au Mas de Carles et se former. Le mas offre la possibilité d'acquérir un diplôme agricole reconnu de type CAP/BEP par le biais de la **V.A.E** (Validation des Acquis de l'Expérience), si l'on peut justifier de trois ans de présence et de pratique dans les différentes activités agricoles proposées ici. Il nous paraît important d'ajouter que l'obtention d'un diplôme via la V.A.E n'induit pas forcément une obligation de mettre en place un projet professionnel à l'issue.

Activités

Il y a l'activité des **bénévoles** (60-65) pour préparer des repas deux fois par semaine, assurer des permanences au secrétariat, des veilles de nuit, la récolte et la livraison quasi quotidienne du pain, la confection de confitures (960 kg de fruits, 43 variétés et 2994 pots), 40 kg de légumes préparés prêts à cuisiner, la cueillette des olives, l'accompagnement pour la vente de nos produits sur le marché, le « coup de main » de l'ébéniste, le travail du conseil d'administration...

Il y a l'activité des **résidents** (accompagnés par les salariés) qui se déploie sur l'ensemble des travaux de la maison : maraîchage, arboriculture et taille des oliviers, suivi du troupeau de chèvres et fabrication des fromages (en partage avec les participants du chantier d'insertion), suivi de quelques poulets, apiculture, entretien des sols et des espaces naturels... Et la lingerie, le café du matin, les repas du soir, la propreté du lieu, le débroussaillage, les petits travaux de maçonnerie et de plomberie...

Il y a les activités liées au **chantier d'insertion** (12 postes), désignées sous le terme « *Activité agricole (label bio) –entretien d'un espace naturel* », déclinée en trois secteurs : chèvres et fromagerie, maraîchage et arboriculture, entretien des sols.

La répartition entre ces différents secteurs d'activité se fait en fonction des souhaits personnels et des moyens nécessaires à chaque activité.

Un chantier d'insertion accueille dans leur grande majorité, des personnes habituées à vivre depuis une longue période dans la précarité. Le temps de la remobilisation est donc difficilement définissable par avance... d'autant que (ce n'est pas un secret) il n'y a guère d'embauche au terme du chantier ! Et le mode de vie précaire de beaucoup induit une représentation du travail et de l'entreprise assez éloigné des préoccupations de vies de débrouille pour survivre. Un pari... que le mas tient à assurer.

Le Mas de Carles accueille pour des séjours plus ou moins longs des personnes en grande difficulté, principalement « sans domicile fixe », dans le cadre d'une **Action Collective d'Insertion** (ACI, 6 personnes). Une forme d'accueil dont le Conseil Général du Gard a rappelé les enjeux des ACI en ces termes : « *Les Actions Collectives d'Insertion offrent à toute personne isolée et sans emploi, la possibilité de participer à des activités de groupe autour de divers centres d'intérêts favorisant l'expression et les relations sociales. Elles visent à générer les conditions d'une meilleure insertion sociale et citoyenne pour favoriser l'émergence d'un projet.* »

Il y a les activités, le travail, des **salariés** encadrant de la maison (11 personnes). Chacun a sa spécificité (éducateurs, secrétaire-comptable, auxiliaires socio-éducatifs, animateurs techniques). Chacun apporte à la maison un savoir-faire particulier dans l'accompagnement des personnes. Mais tous sont conviés à initier les hommes à l'exercice de leurs travaux et à y participer eux-mêmes, quand cela leur est

possible (traite, abeilles, taille, accompagnement des « week-end », etc.)

Trois remarques, pour terminer :

- * l'ensemble se mélange assez bien, dans une forme de polyvalence assumée par tous ;
- * les chiffres du bilan financier donnent une idée de ce que ces activités peuvent rapporter à la maison ;
- * rencontres et formations ponctuent toute l'année les parcours et les responsabilités de chacun.

Citoyenneté

La citoyenneté s'exprime à travers l'implication personnelle ouverte sur l'extérieur. Ainsi, toute l'année :

- un petit groupe de résidents participe à « CinÉchange », à UTOPIA.
 - en mars, plusieurs rencontres de travail et d'information ont été organisées pour préparer nos participations à la manifestation de « Ferme en Ferme » (le week-end du 24 et 25 avril) et à « Natur'Avignon » (2ème week-end de mai). Patrick, Alain D, Alain P, Serge, Didier, Tonton, Laurent, Bernard, Jésus, Jacques D., avec Patrick et Wayib (salariés en CAE) s'y sont retrouvés.
- Marion du CIVAM BIO viendra visiter le Mas (les Alain se chargent de la visite) pour expliquer l'organisation générale de « Ferme en Ferme », les circuits de visites.

- aux beaux jours, organisation et accompagnement des visites d'écoles des villages environnants.
- En Avril, participation à la Fête de la Saint Marc : Caroline (bénévole) et Hélène (CAE) y vendent fromages, confitures et huiles ;
- En Mai, préparation de « Natur'Avignon » (installation dès le vendredi après midi) ; ce même mois, visite de l'école de vente en magasins bio : les Alain font la visite, puis Patrick répond aux questions plus techniques, avant de partager le repas ; accueil de l'école primaire de Villeneuve : Alain, Pierre et Bernard font la visite qui se termine par une dégustation de fromages.

Tout le monde est prêt à recommencer l'an prochain.

Atelier d'écriture

Le projet a cheminé longtemps avant de se concrétiser au mois d'octobre 2014. L'objectif était d'organiser un espace créatif autour de l'écriture, un point de rencontre entre des résidents, des bénévoles et des salariés du Mas de Carles autour d'un objet commun : la production d'écrits.

*Soleil d'hiver rase la pierre / Loin du cliquetis des armes / La lumière adouci les mœurs.
Au jardin le soleil pâle s'éloigne / Son rayon s'allonge / Pour caresser les salades*

Un groupe de neuf « écrivains » s'est retrouvé pour une session de six séances entre octobre et décembre. Il y avait des représentants des trois composantes du projet associatif : quatre résidents, trois bénévoles et deux salariées. Ce choix constitue le premier intérêt du projet, une manière concrète, ludique et créative de vivre le compagnonnage qui est un des axes fondamentaux du Lieu à Vivre.

*Le pin s'élève vers le ciel / On le regarde /
Petits mais vivants*

*Quatre murs
L'homme mélancolique dans une cellule
Regarde à travers la vitre
La douceur du printemps*

Le bilan de ce premier épisode met en avant le plaisir de se retrouver « comme à un rendez-vous où on se découvre mutuellement, où on rit et on échange autour de jolies choses. » Il a aussi été question de lien de confiance qu'un tel espace contribue à développer. C'est ce climat de respect et de confiance mutuels qui a permis une expression libre et détendue. Dans le prolongement de cette première étape, une deuxième session est prévue en 2015 (Joël)

Bilan financier

Recettes 2014 : 1.029.811 €
(1.037.715 en 2013).

Produits d'activités maison : 106 023 €
(114 297 € en 2013)

Participation des résidents : 39 754 €
(40 309 € en 2013)

Dons et legs : 135 303 €
(132 474 € en 2013)

Subventions publiques globales : 535 432 €
(528 029 € en 2013)

Contrats aidés et formation : 166 362 €
(182 064 € en 2013)

Adhésions : 4 251 €

Dépenses 2014 : 1.107.171 €
(1.062.173 € en 2013).

Salaires permanents : 303 683 €
(291 059 € en 2013).

Salaires chantier d'insertion : 160 290 €
(136 643 € en 2013).

Charges sociales : 197 371 €
(184 260 € en 2013).

Achats et charges externes : 289 000 €
(284 714 € en 2013).

Dotations aux amortissements : 96 868 €
(86 193 € en 2013)

Accompagnements résidents : 27 873 €
(41 070 € en 2013)

L'exercice accuse un **déficit** de fonctionnement 77.360 euros. Il est, cette année, compensé par un legs important fait à l'association du mas de Carles par Marie Cannizzo (et sa famille).

Trésorier, comptable et commissaire aux comptes ne peuvent qu'inviter le conseil d'administration à prendre au sérieux cette alerte.

Une rencontre spéciale est prévue courant avril pour examiner cette question... sachant qu'il n'y aura pas un legs providentiel chaque année !

Réseaux et collectifs.

URIOPSS, FNARS, Voisins et Citoyens en Méditerranée, Imagine 84, le Collectif gardois pour l'insertion, le collectif CIE 84, le conseil d'administration du CCAS de Villeneuve, l'Union inter régionales des lieux à vivre. L'association participe à ces réseaux car le « Mas de Carles » ne peut prétendre aujourd'hui couvrir l'ensemble des besoins pour les personnes qu'elle accueille ; parce que rester seul, c'est s'exposer à ne pas comprendre la totalité de ce que nous prétendons atteindre pour ouvrir un avenir aux personnes ; parce que cela permet à quelqu'un qui quitte le mas de ne pas se retrouver seul face à l'extérieur : un autre peut prendre le relais ; aussi, parce qu'il nous paraît important de communiquer aux partenaires sur nos expériences, nos réussites... et nos échecs !

Il ne faut pas oublier les réseaux des amis (groupes, associations ou individus) qui ne cessent de soutenir les actions du Mas : ces boulangers qui nous partagent leur pain depuis des années, BE2A et son apport technique, les donateurs, réguliers ou non, celles et ceux qui nous partagent un peu (ou beaucoup) de leur temps, de leur savoirs faire, de leur argent, de leurs compétences, de leur présence, ... Elles et ils sont nombreux à le faire. Ils sont le signe que la solidarité ne se réduit pas à une affaire de spécialistes, mais requiert de chacun la capacité à mettre en commun ses compétences au service (de quelques-uns) des plus faibles ou des plus malchanceux de notre société. Carles vit de ces dons, de ces vies offertes, de ces gestes de partage sans calcul.

Elections au conseil d'administration

Renouvellement du tiers sortant. Cette année il s'agit de : Jacinthe Aguetant, Pierre Bonnefille, Jean Farines, Josette Lambert, Robert Mazzocchi. Tous sont renouvelés, à l'unanimité.

Deux nouveaux membres ont été cooptés par le CA en cours de l'année. Il s'agit de Robert Dewulf et de Mathias Henriot. Leur venue est approuvée unanimement par l'assemblée.

Le conseil d'administration se compose donc comme suit : Jacinthe Aguetant, Joël Aymard, Pierre Bonnefille, Claude Bruguier, Pierre-Alexis Descours, Robert Dewulf, Jean-Marie Dor, Frédéric Eymard, Jean Farines, Gérard Fumat, Mathias Henriot, Josette Lambert, Hubert Legeay, Robert Mazzocchi, Olivier Pety, Vincent Pety, Joseph Pollini, Roseline Ponceau, Christiane Rochas, Nicole Rouger, Pierre Vidal.

Petites conclusions

Ombres et lumières. Ce pourrait-être le sous-titre de l'année 2014. Pour nous rappeler que c'est bien là notre lieu : « *Nous ne pouvons vivre que dans l'entrouvert, exactement sur la ligne hermétique de partage de l'ombre et de la lumière* »⁷ comme aimait à dire René Char.

Ombres.

Comment dénouer le silence de ces ombres qui semblent peser de plus en plus sur notre quotidien, comment nous éviter ces « *mots dont on s'enchant et si peu puissants sur la réalité quotidienne.* »⁸ ? Car, à vrai dire « *il n'est pas (si) simple de rester hissé sur la vague du courage.* »⁹ Ombres donc !

Ombre de la situation financière qui se dégrade lentement depuis des années et nous amène à affronter un déficit qui devient structurel. Et ce malgré le maintien des dons par-delà la traversée de la crise. Malgré encore la croissance tranquille de l'activité et de son rapport. Malgré le fait qu'aujourd'hui près de 30% de nos revenus proviennent de ces sources, avec la participation financière des résidents à leur hébergement. Aujourd'hui, il nous faut trouver 70.000 € pérenne pour équilibrer durablement nos comptes, ce qui correspond peu ou prou au fait que la dotation de l'Etat n'a pas bougé depuis huit ans, voire pour certaines autres ont diminuées (sans compter les 200.000 € encore à trouver pour éviter de piocher plus qu'il ne faut dans nos réserves).

Ombre portée par la réhabilitation des locaux, voulue par l'Etat, qui modernise clairement l'habitat, mais individualise fortement la présence de chacun et nous oblige à plus d'attention aux conditions d'un vivre ensemble, pilier de notre manière d'accueillir, mais fortement contesté partout ailleurs dans notre société. A quoi s'ajoute, sans doute le vieillissement des résidents qui

⁷ René Char, *Dans la marche*. Dans *Commune présence*, NRF, Poésie / Gallimard, 1978, p. 292.

⁸ Philippe Jaccottet, *La semaison III*. Dans *L'encre serait de l'ombre*, NRF, Poésie / Gallimard, 2011, p. 354.

⁹ René Char, *Lettera amorosa*. Dans *Commune présence*, NRF, Poésie / Gallimard, 1978, p. 156.

s'octroient mieux qu'avant le droit de ne rien faire, d'exiger pour chacun tout ce qu'il se donne le droit d'exiger au regard du confort sociétal qui s'est installé dans nos mentalités (et qui n'est évidemment pas propre à Carles). Et les fragilités cumulées par beaucoup qui nous font parfois nous demander si nous n'allons pas finir par devenir une maison de retraite avec goûter, loto et concours de belote... !

Ombre encore du monde autour de nous qui change : lentement le modèle de la « dette sacrée » de l'Etat vis-à-vis des plus pauvres, s'efface ; la logique de projet (propre à chaque association) se trouve confrontée à la logique de la régulation par les politiques publiques (prestataires de services définis « en haut »). Ombre d'un monde qui par ailleurs s'obscurcit singulièrement, porteur de violences sectaires, de volonté de puissance exacerbée, de désir d'argent facile, de sang versé comme réponse à nos angoisses, de méfiance revendiquée envers l'autre : toutes choses qui rendent plus fragile la possibilité d'une autre manière de vivre dans le respect réciproque comme volonté de vivre. Mais belle occasion de nous souvenir que Joseph n'a jamais voulu faire autre chose au Mas qu'accueillir de tous les horizons, faire de Carles un lieu de rencontres : il savait que cela seul pouvait changer les gens et l'ordre des choses : « Jeter bas l'existence accumulée et retrouver le regard qui l'aima assez à son début pour en étaler le fondement », disait R. Char.

Lumières.

Mais par-delà ces ombres, nous souvenir que tout cela baigne dans la lumière, que c'est même la condition de toute ombre !

Lumière d'un héritage que nous avons évoqué aujourd'hui : celui de cette maison qui offre à notre pratique un espace pour mobiliser nos énergies créatrices et nos désirs de compétences acquises au contact de la terre et de sa culture, de l'amélioration de nos pratiques fromagères et animalières, de nos réapprentissage de vivre ensemble un compagnonnage aussi exigeant que fécond, de formation réelle et authentifiée par un diplôme pour ceux qui le peuvent et ont les moyens de le vouloir.

Lumière d'une présence toujours vive, jamais effacée jusqu'ici : celle du fondateur qui nous rappelle des « choses » insensées tant le monde autour de nous semble avoir changé, s'être enfoncé dans une forme accrue d'intolérance à l'autre. Un fondateur dont la mémoire nous ramène sans cesse à l'essentiel d'une présence à « l'autre premier servi », par-delà normes, fonctionnement managérial et obligations institutionnelles. Toutes choses attestées tout au long de cette journée et clairement posées

dans le testament de Joseph et les statuts de l'association qui invitent à élargir notre compréhension de l'accueil, proposant de « favoriser des rencontres pouvant procurer l'épanouissement moral et spirituel de ceux qui le désirent ; inviter et initier auprès de ses membres et de toutes autres personnes qui le souhaitent, débats, réflexions et actions concernant les pauvres et la pauvreté. » (Statuts de l'association, article 2). Nous avons de quoi voyager loin, encore.

Lumière de notre responsabilité à poursuivre « en ciels, en paysages, en paroles pour d'autres, en gestes vérifiables » (Guillevic) le rêve de Joseph, loin de toute volonté d'appropriation, d'exclusive ou de se croire sauveur à la place des autres. Humblement. Lumière de la présence de chacun ici (résidents, bénévoles, salariés) quand nous sommes capables de poser notre geste et notre regard pour l'autre comme l'accueil du don qu'il nous fait de sa présence et non pour nous convaincre d'exister dans le don de nous-mêmes. Lumière de notre simplicité première : croire qu'un homme est un homme, sans chercher à commenter ce savoir en y accolant un complément, religieux, politique ou ethnique ; sans chercher à distinguer. Notre relation vraie à l'autre en dépend. Et notre identité, aussi. Nous voyons bien que cette tendance lourde à vouloir enfermer et réduire l'autre à une appartenance (musulman ou juif ou riche ou pauvre ou autre, etc.) travaille notre monde de manière mortifère. Nous ne sommes pas sans savoir, au fil de l'histoire et de nos histoires, que cela n'a jamais mené qu'à la destruction programmée de l'autre différent. Retour à Maurice Bellet : « Qu'est-ce qui reste quand il ne reste rien ? Ceci : que nous soyons humains avec les humains, qu'entre nous demeure l'entre nous qui nous fait homme... » (M. Bellet)¹⁰. Au risque de me répéter, tel est bien « le » lieu de notre responsabilité : nous permettre mutuellement d'être quelqu'un avant d'être quelque chose.

Ombres et lumières.

Ombres et lumières mêlées. En nous comme à l'extérieur. Comme un appel à dénouer nos sentiments d'impuissance, nos volontés parfois intermittentes, nos ingénuités. Et parce que nous savons bien que tout, toujours, peut-être « remis en cause du moment que l'homme de l'homme est comptable. »¹¹

Ombres et lumières mêlées dans le constat du vieillissement des donateurs, des volontaires ou du C.A. où l'entrée de deux jeunes –pour commencer- devrait aider à relancer une dynamique d'ouverture à l'avenir.

Avec le passage difficile pour beaucoup d'une position de notable (qui se fonde sur une relation d'aide, prend la parole à la place et se nourrit de cet engagement) à l'exigence d'un retour à une militance revendiquée (qui veut contribuer à un autre ordre des choses et tente de porter le combat contre la pauvreté au cœur d'une société qui refuse de faire place aux plus déshérités des nôtres). Accepter une logique d'immersion, pour répondre à l'invitation d'un René Char : « Juxtapose à la fatalité la résistance à la fatalité. Tu connaîtras d'étranges hauteurs. »¹²

Ombres et lumières mêlées avec l'organisation des « Rencontres Joseph Persat » où nous sommes confrontés

* à nos hésitations pour poursuivre ce travail d'entretien de la flamme qui nous habite, face à la réponse moins nombreuse que certains pouvaient l'attendre ;

* à l'exigence de tenir les promesses de nos discours : le lieu à vivre, le vivre ensemble, le compagnonnage, l'activité comme piliers de notre accueil, le refus d'enfermer quiconque au mas dans une logique de ghetto. Toutes choses que nous tentons d'exprimer de manière renouvelée sous la forme d'une « abécédaire » où nous voulons redire nos convictions, leurs points d'ancrage, leurs difficultés. Et auquel vous êtes tous invités à prêter votre concours... pour un rendu en octobre prochain.

Ombres et lumière mêlées, encore, de celles et de ceux qui nous ont quitté depuis notre dernière assemblée générale : Matias, William Boilleraux, Pierre Amourier, Luce Ginrandi, Olivier Le Gendre, Jean-Pierre Neyret, Raymond Audergon, Maryse Brouillard, Michèle Bouvet, Brigitte Extier, Suzanne Moine, Catherine Pouban, Annie Boule, Michel Ranc... Pour partager avec eux la petite espérance têtue du poète : « Si la nuit descend et parfois me pénètre, Je dessine un grand soleil au rebord de mon âme »¹³

Ombre et lumière mêlée, comme le résumé de toute vie qui tente de surprendre en elle et de nommer son secret, le mystère fécond de sa présence à l'autre et de notre présence au mas : « Je me redresse avec effort et je regarde ; il y a trois lumières, dirait-on. Celle du ciel, celle qui de là-haut s'écoule en moi, s'efface et celle dont ma main trace l'ombre sur la page. L'encre serait de l'ombre. Ce ciel qui me traverse me surprend. »¹⁴

Olivier Pety,
président de l'association

¹⁰ Lettre de Carles n°

¹¹ Louis Aragon, *Je me teins sur le seuil de la vie et de la mort*, 1960.

¹² René Char, *Le bulletin des Baux*. Dans *Commune présence*, NRF, Poésie / Gallimard, 1978, p. 252.

¹³ Eve Ricard, *Une étoile qui danse sur le chaos*, Albin Michel, 2015, p. 92.

¹⁴ Philippe Jaccottet, *L'encre serait de l'ombre*, NRF Poésie / Gallimard, p. 7.